

# Balades URBAINES

La vie c'est bien-être !  
Saint-Gély-du-Fesc

-  Circuit du Redonel - 12,8 km
-  Circuit de la Fontaine de Rougé - 7,1 km
-  Circuit du Pichagret - 4,5 km
-  Circuit des Érables - 3,7 km
-  Circuit de la Frégère - 2,4 km
-  Circuit Bambins - 1,4 km

-  Variante (si passage à gué inondé)
-  Autres voies piétonnes
-  Ruisseaux

### BALISAGE DES BALADES URBAINES

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

NUMÉROS UTILES SECOURS : 18 ou 112  
MAIRIE de Saint-Gély-du-Fesc : 04 67 66 86 00



## SUGGESTIONS DE balades URBAINES

La municipalité vous propose six balades urbaines afin que vous puissiez parcourir et redécouvrir, pour la plupart d'entre vous, Saint-Gély-du-Fesc.

Ces itinéraires ont été pensés pour que vous vous promeniez à travers des endroits « sauvages », calmes et ombragés tout en restant dans la ville.

Vous découvrirez ou redécouvrirez notamment les espaces ou bois communaux. Vous emprunterez de petits chemins qui longent les ruisseaux, vous débambulez tranquillement en toute sécurité, sans vous soucier des voitures, comme si vous étiez en pleine nature. Bien sûr, de temps en temps, vous devrez suivre une route ou évoluer sur un trottoir, soyez prudent !

Ces circuits ont été conçus pour des balades familiales, digestives ou tout simplement pour faire un peu d'activité physique. Vous pouvez très bien partir de l'un, continuer sur un autre et revenir sur un troisième. Vous n'êtes pas obligé de commencer le parcours au point de départ, vous pouvez partir de chez vous, rejoindre un circuit et le quitter pour revenir par où bon vous semble. Profitez également des nombreux chemins piétonniers de la commune (voir plan) pour créer vous-même vos propres promenades : soyez curieux et inventif !

Tous les parcours sont fléchés, laissez-vous guider à travers la ville et ses paysages !

## Observation

La description des circuits est faite dans un sens, mais ils peuvent également se faire en sens inverse. Ils sont balisés dans les deux directions.

## Bonne balade et... Profitez de la vie côté bien-être !

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Je respecte l'environnement dans lequel j'évolue, je respecte la faune et la flore.
- Je ne jette pas / Je ramène mes déchets / Je ne laisse pas de traces de mon passage.
- Je respecte les propriétés privées et la quiétude des riverains (je ne pénètre pas sur les terrains qui bordent les pistes et les sentiers, je ne laisse pas divaguer les animaux, je n'arrache pas les plantes, fleurs ou fruits...).
- Je ne dégrade ni les cultures ni les plantations.
- Je ne fais pas de feu, je ne jette pas de mégots.
- Je partage les espaces avec les autres activités et je reste attentif aux autres usagers.

## Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !

### • TEMPS DE DÉGRADATION •

- UN MOUCHOIR PAPIER • 3 MOIS
- UN MÉGOT • 1 À 5 ANS
- UNE PEAU DE FRUIT • 3 MOIS À 2 ANS
- UNE CANETTE OU UNE BOUTEILLE PLASTIQUE • 100 À 500 ANS

## CIRCUIT de la Frégère

- Distance : 2,4 km
- Balisage : VERT CLAIR
- Départ : Barrière d'accès au parking de la Mairie

Vous démarrez en longeant le ruisseau de la Fontaine. Passez à côté du « petit terrain de foot » jusqu'à la rue de la Cannelle. Tournez à gauche dans l'Allée de la Cannelle, puis empruntez le chemin piétonnier qui vous mène à l'Allée des Mauves.

Poursuivez tout droit pour atteindre le stade Jérôme Zammit. Après être passé à côté des Ateliers d'Arts, traversez toute la zone sportive de Valène, pour prendre en face les escaliers permettant de rejoindre le bord du ruisseau de la Frégère. Suivez-le, un agréable cheminement qui est pratiquement tout droit vous permet d'arriver sur la Grand Rue. Descendez la, tournez place de l'église et prenez à gauche la rue de Fontgrande.

Entrez dans le parc de Fontgrande et profitez pleinement du calme reposant de ce lieu. Quittez le parc par l'allée piétonne bordée d'oliviers. Vous passez devant le monument du souvenir et de la paix, œuvre du sculpteur Pierre Nocca. Vous voici arrivé à votre point de départ.



## LE PARC de Coulondres PHILIPPE ELDRIDGE

Les circuits proposés ne passent pas directement par ce site aux multiples facettes. Nous vous invitons à y faire un détour. Prévoyez plus d'une heure.

Le parc de Coulondres Philippe Eldridge dépendait autrefois d'un vaste domaine agricole. En ce temps-là, les moutons paissaient et les hommes entretenaient les garrigues.

La commune a acquis ce site de 18 hectares en 1988 afin de le valoriser, de le protéger des incendies et de l'ouvrir au public.

Les services techniques municipaux ont réalisé de gros travaux de réhabilitation et les forestiers sapeurs ont débroussaillé la parcelle. Afin de maîtriser le développement des broussailles, des herbivores ont été introduits.

Daims, sikas, mouflons ont successivement été acclimatés dans le parc avec succès. Les herbivores ne sont pas les seules richesses du parc car l'on peut observer de nombreuses autres espèces. Appréciez le charme de ce site. Vous y croirez certainement les différentes espèces animales qui y vivent en totale liberté.



PARC de COULONDRES Philippe Eldridge

### INFOS PRATIQUES

RUE DES ERABLES - 34 980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

JOURS D'OUVERTURE  
MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE  
HORAIRES D'OUVERTURE HIVER  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 14 avril) : de 9h à 18h  
HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ  
(du 15 avril au 30 septembre) : de 9h à 19h  
FERMETURE EN PÉRIODE DE MISE À BAS ET DE REPRODUCTION  
du 15 mai au 15 juin et du 1<sup>er</sup> au 31 octobre  
Possibilité de fermeture exceptionnelle afin d'assurer la gestion du site.

## CIRCUIT du Pichagret

- Distance : 4,5 km
- Balisage : VIOLET
- Départ : Barrière d'accès au parking de la Mairie

Dès le départ, traversez le petit pont qui vous donne accès au bois de la Vierge. Profitez de ce cadre sauvage en plein cœur de ville et ouvrez l'œil : vous apercevrez, peut-être, des écureuils. Traversez la rue du Calvaire pour atteindre une petite place bordée de platanes. Sortez par les escaliers qui donnent accès au croisement de la rue de la Cannelle et de la rue de la Rompude.

A droite de la croix de Massau (prononcer «massaou»), remontez le chemin, suivez un instant la rue du bois de Vigier, puis prenez à gauche le piétonnier qui rejoint la rue Hector Berlioz. Remontez-la sur une quarantaine de mètres. Au poteau de signalisation, descendez le sentier qui longe le ruisseau du Pichagret, de sa source à sa jonction avec celui du Combats. Vous aurez du mal à vous imaginer être en plein centre de la commune.

(Attention en traversant la rue de la Cannelle, faites le détour par le passage piétons). Par la passerelle, franchissez le ruisseau du Combats pour aller, par la droite puis à gauche rejoindre l'avenue du Clapas. Allez chercher par le passage piétons le cheminement mixte (vélos, piétons) et empruntez le jusqu'au pont du Pézouillet. Suivez le chemin qui remonte le ruisseau du Pézouillet et vous mène après le passage à gué\* au parking des Iris que vous traversez. Empruntez sur quelques mètres la rue du Patus.

Après le pont, tournez à gauche et remontez le chemin à l'ombre de grands arbres qui vous mène au bois des Erables.

Franchissez un second gué\*\*, remontez l'esplanade du Devois, et contournez par la gauche l'Espace Georges Brassens. Arrêtez-vous un moment sur le mail. Vous apercevez la Devoiselle, une sculpture en bronze représentant une danseuse développant une arabesque appuyée sur une barre fixe. Cette œuvre de Rogé Bonafé, réalisée en 1988, a donné son nom au mail.

Continuez le parcours en traversant les places du Forum et de l'Affenage. Par la Grand Rue, la place de l'Eglise et la rue de la Fontgrande, rejoignez le Parc de la Mairie. Profitez pleinement du calme reposant de ce lieu. Quittez le parc par l'allée piétonne bordée d'oliviers. Vous passez devant le monument du souvenir et de la paix, œuvre du sculpteur Pierre Nocca. Vous voici arrivé à votre point de départ.

\*et \*\*Si les deux passages à gué sont inondés :

Retournez-vous sur une trentaine de mètres, prenez le chemin qui monte vers la rue des Argalas. Tournez à gauche et au fond de l'impasse, empruntez le piétonnier qui par la rue du Patus redescend vers le pont (ne suivez pas le balisage violet qui part avant le pont à droite).

Passez le pont pour franchir le ruisseau et prenez la première route à droite (rue du Devois) pour rejoindre le chemin balisé au bas de l'esplanade du Devois.

Distance pratiquement identique au cheminement normal.

## CIRCUIT Bambins

- Distance : 1,4 km
- Balisage : VERT FONCÉ
- Départ : Bois des Erables
- Particularité : Possibilité de le faire avec une poussette

Vous démarrez plein nord par un agréable chemin ombragé qui longe le ruisseau du Pézouillet.

A l'intersection avec la rue de Coulondres, prenez à gauche et suivez le cheminement piéton qui vous amène par la rue du Devois vers l'esplanade du même nom. Descendez celle-ci et rejoignez le départ après avoir traversé le passage à gué\*.

\*Si l'y a de l'eau dans le ruisseau, évitez le en empruntant la rue du Devois (vers la résidence pour personnes âgées : Les Gardioles), passez le pont et revenez par la rive opposée jusqu'à votre point de départ. Comptez environ 450 mètres de plus.

## CIRCUIT des Erables

- Distance : 3,7 km
- Balisage : BLEU
- Départ : Bois des Erables

Même départ que le circuit Bambins, mais tournez rapidement à droite vers la rue des Cades et remontez la sur une centaine de mètres.

Empruntez sur la droite le chemin ombragé qui, à flanc de colline, serpente jusqu'à la rue du Bosc. Tournez à gauche, traversez la rue du Patus et dirigez-vous vers la rue de la Colline en longeant les écoles maternelles et élémentaires du Patus. Continuez en prenant la contre allée de la rue des Photinias.

Profitez de ce cheminement pour vous arrêter et admirez le paysage. Découvrez sur la gauche Bel Air, Combaillaux et les Sajolles. Vous apercevez en face les bois de Redonel et de Valène. Plus près de vous, recherchez le bois de la Vierge, le parc de Fontgrande, la salle Maurice Bousquet et la zone sportive de Valène. Plus difficile : le clocher de l'église, et pourquoi pas votre maison ? Après cette pause, poursuivez votre chemin.

En arrivant sur l'avenue du Clapas, prenez à droite jusqu'au pont du Pézouillet. Prenez alors le chemin très agréable et très calme qui vous mène après le passage à gué\* au parking des Iris que vous traversez.

Empruntez sur quelques mètres la rue du Patus. Après le pont, tournez à gauche et remontez le chemin vous permettant de rallier votre point de départ.

\*Si le passage à gué est inondé, vous pouvez l'éviter en vous retournant sur une trentaine de mètres. Prenez le chemin qui monte vers la rue des Argalas, tournez à gauche et au fond de l'impasse empruntez le piétonnier qui par la rue du Patus redescend vers le pont. Distance pratiquement identique au cheminement normal.

## CIRCUIT de la Fontaine de Rougé

- Distance : 7,1 km
- Balisage : ROUGE
- Départ : Parking Salle Maurice Bousquet
- Particularité : Circuit campagnard

Dès votre départ, prenez le petit sentier qui longe le haut du parking (soyez prudent sur quelques mètres). Vous avez vue sur les zones sportives de Zammit et de Valène. Continuez vers la rue des Oliviers et bifurquez à droite. Sortez des habitations en prenant le chemin de Laval. Au poteau de signalisation, suivez les indications et restez sur le chemin balisé (les propriétés en bordure sont du domaine privé, l'accès y est interdit). Vous allez suivre un chemin qui entre chènes, pins et garrigue vous mène vers la plaine de la Combaillère.

Après le mas des Trois-Quarts, vous entrez sur la commune de Combaillaux. Arrivé à l'entrée de la carrière, prenez à gauche la route (en semaine attention aux camions). Environ deux cent mètres plus loin, sautez en contrebas le ruisseau sur le petit pont et prenez de suite à droite en grimpant le talus. Vous êtes à nouveau sur la commune de Saint-Gély-du-Fesc. Vous longez sur votre droite le ruisseau qui fait la limite avec Combaillaux.

Au croisement, quatre chemins s'offrent à vous. Prenez le deuxième à gauche et attaquez la grimpe. Vous êtes sur des terrains de Chabaudy achetés par la commune en 1988. Depuis, 25 000 arbres y ont été plantés et sont entretenus par l'ONF (Office National des Forêts). Admirez le résultat.

Continuez toujours tout droit. Au lieu d'aller en face et de prendre le raidillon, descendez à droite et laissez vous glisser jusqu'à l'embranchement de la Fontaine de Rougé. N'hésitez pas à faire le détour pour aller voir la fontaine et sa mare et peut-être vous reposer à l'ombre des grands arbres qui les entourent. Cette fontaine (source) qui coulait pratiquement toute l'année servait, autrefois, aux viticulteurs qui travaillaient aux alentours. Ils venaient y chercher l'eau fraîche et parfois, un peu de repos.

Regagnez le chemin, montez vers le haut du bois de Redonel. Au croisement avec le circuit

de Redonel, retournez-vous et admirez le paysage : de gauche à droite, le Mas du Juge, identifiable par le réémetteur de télévision qui dessert Saint-Gély-du-Fesc, le Golf de Coulondres, le Puech du Redonel, les maisons du Grand Plantier avec au-dessus le plateau de Piquet, les immeubles du haut de la Paillade avec à droite la tour télévision de Bionne, les Terres du Puech de Fourques plantées d'oliviers, la plaine qui s'étend jusqu'à la Mosson avec ses vignes, ses champs et ses plantations de peupliers. En toile de fond, vous apercevez le massif de la Gardiole.

Rejoignez votre point de départ en empruntant la rue Hector Berlioz, puis à gauche le piétonnier et la rue du Bois de Vigier. A l'extrémité, descendez les escaliers. Vous apercevez la salle Maurice Bousquet, vous êtes arrivé.

## CIRCUIT du Redonnel

- Distance : 12,8 km
- Balisage : JAUNE
- Départ : Parking des Iris (angle rue du Patus)
- Particularité : Circuit long, prenez à boire

Traversez le ruisseau du Pézouillet par le pont sur votre droite. Suivez le magnifique chemin qui à l'ombre des platanes vous mène au bois des Erables. Sur votre gauche, de l'autre côté du gué (que vous n'empruntez pas) vous apercevez l'esplanade du Devois, lieu favori des principales animations saint-gilloises ainsi que des marchés du jeudi et samedi. Continuez votre chemin.

Si vous avez du temps, faites un détour pour découvrir le parc de Coulondres Philippe Eldridge (hors circuit, il faut compter une heure, une heure et demi pour la visite).

Poursuivez la balade par cet agréable chemin jusqu'à la piste cyclable qui passe devant le cimetière paysager du Rouergas. Toujours tout droit, suivez maintenant le ruisseau de la Vignasse.

Au deuxième pont, prenez à gauche et continuez par la rue du Grand Pan puis celle des Sabots d'Héléne. Prenez à gauche le piétonnier, traversez l'avenue des Cévennes et continuez un long moment pour atteindre la route qui relie les domaines de Laval et de Rouquet. Prenez à gauche. Vous suivez le lieu-dit « le champ de Reoubou » et les bois d'Escary. Au poteau de signalisation, suivez les indications et restez sur le chemin balisé (les propriétés en bordure sont du domaine privé, l'accès y est interdit). Vous allez emprunter un chemin qui entre chènes, pins et garrigue vous mène vers la plaine de la Combaillère. Après le mas des Trois-Quarts, vous entrez sur la commune de Combaillaux. Arrivé à l'entrée de la carrière, prenez à gauche la route (en semaine attention aux camions). Environ deux cent mètres plus loin, sautez en contrebas le ruisseau sur le petit pont et prenez de suite à droite en grimpant le talus. Vous êtes à nouveau sur la commune de Saint-Gély-du-Fesc et vous longez sur votre droite le ruisseau qui fait la limite avec Combaillaux.

Au croisement quatre chemins s'offrent à vous, prenez le deuxième à gauche et attaquez la grimpe. Vous êtes sur des terrains de Chabaudy achetés par la commune en 1988. Depuis 25 000 arbres y ont été plantés et sont entretenus par l'ONF (Office National des Forêts). Admirez le résultat. Au premier embranchement, tournez à gauche et continuez à grimper. Lorsque vous arrivez sur le « plateau », prenez le temps de découvrir le paysage : à droite, le Puech du Redonel, le Mas du Juge identifiable par l'antenne télé qui dessert Saint-Gély-du-Fesc, puis le Golf de Coulondres. Continuez tout droit face au Pic Saint-Loup et découvrez successivement, toujours à droite, les Vautes, le plateau de Piquet et les maisons du Grand Plantier (où vous passerez tout à l'heure). A l'embranchement sur votre gauche, vous découvrez le bois des Traverses, le haut de la Carrière et au-dessus les bois de Closcas. Après cet embranchement, la vue s'élargit encore et vous apercevez les terres du

Puech de Fourques plantées d'oliviers, les immeubles du haut de la Paillade avec juste à côté la tour télé de Bionne, la plaine qui s'étend jusqu'à la Mosson avec ses vignes, ses champs et ses plantations de peupliers. En toile de fond le Massif de la Gardiole. Tout à droite par temps clair, vous apercevez le parc éolien d'Aumelas situé sur les collines de la Moure. Même si l'endroit est souvent venté, le paysage vaut le coup d'œil. Suivez les indications du panneau de signalisation et descendez la route en direction de Combaillaux que vous empruntez un petit moment. Marchez sur la gauche de la chaussée, les bas côtés sont plus larges. Prenez le troisième chemin de terre qui part sur votre gauche et traversez une partie de la plaine pour rejoindre le Grand Plantier. Descendez le piétonnier qui suit la rue du Grand Plantier. Tournez à gauche et par le cheminement doux, suivez la rue de Valmont puis celle des Verrières. Après la gendarmerie, vous arrivez sur l'Avenue du Clapas. Traversez la et continuez le cheminement jusqu'au pont du Pézouillet. Prenez à droite le chemin très agréable et très calme qui suit le ruisseau du Pézouillet. Il vous ramène après le passage à gué\* au parking des Iris. Vous êtes arrivé. Vous avez fait pratiquement le tour de Saint-Gély-du-Fesc et vous méritez bien de vous reposer.

\*Si le passage à gué est inondé, vous pouvez l'éviter en vous retournant sur une trentaine de mètres. Prenez le chemin qui monte vers la rue des Argalas, tournez à gauche et au fond de l'impasse empruntez le piétonnier qui par la rue du Patus redescend vers le pont. Distance pratiquement identique au cheminement normal.